

[Texte]

Ms Mary-Ann Ludwar (Saskatoon Professional Child Care Association Incorporation): I would like to start by telling you who makes up our association. Our membership is current day care directors of many of Saskatoon's day care centres.

As a group, we are all keenly aware of the strengths and weaknesses of the present day care system. Weaknesses may include not enough licensed spaces for parents who require them, standards for quality which are at times ambiguous and inconsistent and a user-fee system which eliminates certain income classes from affording child care.

It is these weaknesses which we continue to work with in striving to create a day care system which would improve the quality of child care as well as addressing the issues of funding, accessibility and availability.

Our goal is to have affordable, available licensed spaces so families can make informed choices about their children's care; to have centres staffed by trained child care professionals with adequate staff child ratios; to bring our children out of basements and let them enjoy the light of the day in clean, bright, main-floor facilities; to have children's tummies warmed with hot, nourishing lunches; to have enough toilets so children do not have to wait in long, assembly-type line-ups just to use the washroom and for children to have adequate space in which to run, to play, to sleep, to eat and to live.

In short, our goal is to provide a high-quality service for all families needing it.

This issue has been studied for more than 15 years. Those who have produced the studies agree the situation has reached a crisis level. Yet, there seems a reluctance on the part of government to take action to resolve this crisis.

It is our belief our goals can be attained with the adoption of a national system of universally accessible, publicly-funded child care. We strongly endorse the National Child Care Financing Act as proposed by the Canadian Day Care Advocacy Association.

This act is designed so provincial or territorial and the federal government will share the costs of a national child care system. The act would take 10 years to complete and could be implemented over three phases.

It would provide day care centres with direct operational grants which would enable centres to increase the number of their licensed spaces and reduce the charges to parents to 15% of the user fee. It would thereby make child care affordable to all who need it and generally increase and improve upon the standards with which we measure quality.

[Traduction]

Mme Mary-Ann Ludwar (Saskatoon Professional Child Care Association Incorporation): Permettez-moi tout d'abord de vous dire que notre association est formée de directeurs des diverses garderies de Saskatoon.

Notre association a tout à fait conscience des points forts et des faiblesses du système actuel de garde d'enfants. Parmi ces faiblesses notons: l'insuffisance de places dans des garderies agréées, et enfin, un prix à payer qui met ces services de garde hors de portée de beaucoup familles.

C'est en tenant compte de l'existence de ces faiblesses que nous déployons des efforts afin que puisse exister un système de garderie satisfaisant à la fois du point de vue du prix, de la qualité, et du nombre de places disponibles.

Notre objectif est que l'on puisse offrir aux familles des services de garde agréées, en nombre suffisant et à la portée de leur bourse, afin que les parents puissent ensuite véritablement choisir, et notamment en connaissance de cause. Nous voulons que le personnel des garderies ait reçu une formation, et que chaque puéricultrice n'ait pas plus qu'un certain nombre d'enfants sous sa responsabilité. Nous voulons faire sortir nos enfants des sous-sols, et mettre à leur disposition des locaux clairs et propres, où ils pourront profiter de la lumière du jour. Nous voulons qu'ils puissent prendre des repas chauds et nourrissants, et disposent d'installations sanitaires en nombre suffisant, afin qu'ils ne soient pas obligés de faire la queue et d'attendre, un peu comme s'il s'agissait d'une chaîne de montage; nous aimerions aussi qu'ils disposent de suffisamment d'espace pour pouvoir courir, jouer, dormir, manger et simplement vivre.

Bref, notre objectif est de mettre à la disposition de toutes les familles qui en ont besoin, un service de très haute qualité.

La question a fait l'objet d'études depuis plus de quinze ans. Les auteurs de ces études sont tous d'accord pour dire que nous avons atteint un seuil de crise. Pourtant, il semble que l'État hésite à prendre des mesures.

La création de garderies publiques, ouverte à tous, et financées par l'État, devrait permettre, à notre avis, d'atteindre les objectifs que nous vous avons énumérés. Nous sommes donc fermement partisans de l'adoption d'une loi nationale de financement des garderies d'enfants, telle que proposée par l'association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance.

En vertu d'une telle loi, les autorités provinciales, ou territoriales, et fédérales, partageraient le financement de ces garderies. L'application de la loi se ferait en trois étapes, étalées sur dix ans.

Aux termes des dispositions de la loi, des crédits de fonctionnement directs seraient alloués aux garderies, ce qui permettrait d'augmenter le nombre de garderies agréées et en même temps de réduire la part versée par les parents à 15 p. 100 du coût d'utilisation. Tout en mettant les services de garderie à la portée de toutes les bourses, cela permettrait en même temps de relever les normes et d'améliorer la qualité du service.